

**ATTESTATION MENSUELLE DE DÉPLACEMENTS
POUR LES ENSEIGNANTS EN SERVICE PARTAGE**

*Le présent document atteste de l'effectivité des déplacements en conformité avec l'emploi du temps /
 Planning de l'agent. Cette attestation doit correspondre à la saisie effectuée dans l'application CHORUS-DT.
 Dûment complétée, elle sera transmise au Bureau des voyages dans le mois suivant le déplacement.
 Réf. : Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié – Arrêté du 20 décembre 2013*

MARS 2017 N° OMP dans DT-CHORUS.....

Nom / Prénom :Corps :

COMMUNES DE DÉPLACEMENT DE L'AGENT				
Lieu	Résidence personnelle	Résidence administrative	Etab. d'exercice N°1	Etab. d'exercice N°2
N° de référence	RP	RAD	E1	E2
Commune à préciser

MARS		Cadre réservé à l'agent				Cadre réservé à l'administration				
		Itinéraire				Conforme avec CHORUS-DT		Conforme avec emploi du temps		Contrôle du nombre de repas à attribuer
		ALLER		RETOUR		oui	non	oui	non	
		N° Référence	Heure	N° Référence	Heure					
6	Lun									
7	Mar									
8	Mer									
9	Jeu									
10	Ven									
13	Lun									
14	Mar									
15	Mer									
16	Jeu									
17	Ven									
20	Lun									
21	Mar									
22	Mer									
23	Jeu									
24	Ven									
27	Lun									
28	Mar									
29	Mer									
30	Jeu									
31	Ven									

L'agent : J'atteste de l'exactitude des éléments renseignés et de leur conformité avec la saisie dans CHORUS-DT Fait àle..... Signature	L'autorité académique chargée d'attester le service fait : Fait àle..... Cachet et signature
--	--